

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la susdite Municipalité, tenue à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Barraute, en date du 5 juin 2023, à 19 h 00. Sont présents à cette assemblée, les conseillers municipaux : Messieurs Michel Gagnon, Jérôme Petit, Joël Jobin et Guy Gignac et Madame Manon Plante. Formant quorum en la présence et sous la présidence de Mme Josseline Lepage, mairesse. Mme Josée Beauregard, directrice générale est aussi présente à la séance.

2023-0605-102

## **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit et est par la présente adopté :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mai 2023
4. Adoption des comptes Municipalité de Barraute
5. Première période de questions
  - 5.1. Suivi
    - 5.1.1. Analyse des comptes à recevoir
    - 5.1.2. État financier – Avril 2023
    - 5.1.3. MAMH – Prolongation TECQ 2019-2024
    - 5.1.4. Sayona – Bornes de recharge
    - 5.1.5. MTQ – Radar pédagogique
    - 5.1.6. Régime de retraite des employés municipaux du Québec – Présentation
    - 5.1.7. Nouvelles exigences – Matières recyclables
    - 5.1.8. Skatepark – Réalisation
    - 5.1.9. Marché public
    - 5.1.10. CNESST – Atelier d'échange sur la santé et la sécurité
6. Suivi des dossiers des conseillers
7. Dépôt du rapport financier
8. Municipalité de La Corne – Entente nivelage de la Route du Lithium
9. DHC Avocats – Renouvellement forfait téléphonique
10. Vente de terrain 6 421 610-P et 6 453 891-P
11. CNESST – Rapport d'intervention Garage municipal
12. CNESST – Rapport d'intervention Aréna
13. Modification à la Politique de ressources humaines – Mise à jour de l'échelle salariale - ADL
14. Municipalité de la Présentation - Appui
15. CLSC de Barraute
16. Engagement de M. Poulin, directeur adjoint aux travaux publics / inspecteur / Coordonnateur incendie
17. Engagement de Mme Leroy, agente de développement locale
18. Brigade des pompiers de Barraute – Camion-citerne Municipalité de Champneuf
19. Entente intermunicipale relative à la gestion des constats d'infraction et autorisation de participer à une demande d'offre de prix auprès de firme d'avocat

20. Vente de divers terrains
21. Hydro-Québec – Subvention pour luminaires parc de la Foire
22. Varia :
23. Deuxième période de questions
24. Levée de l'assemblée

2023-0605-103

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>re</sup> MAI 2023**

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 1<sup>re</sup> mai 2023 soit et est par la présente adopté.

2023-0605-104

**ADOPTION DES COMPTES MUNICIPALITÉ DE BARRAUTE**

Il est proposé par M. Michel Gagnon secondé par M. Jérôme Petit et unanimement résolu que les comptes suivants, soient et sont par la présente adoptés et le paiement autorisé :

**CHÈQUES DE MAI 2023**

#36775	SSQ Groupe Financier - Relevé de prime	3 166.26 \$
#36776	Canadien National - Entretien passage à niveau	593.00 \$
#36777	Carolane Gonthier - Certificats cadeaux	45.00 \$
#36778	Dépanneur Béjamy - Cert. Cadeaux/Essence Pic 005	487.00 \$
#36779	Pages Jaunes - Frais de communication	57.04 \$
#36780	Centre du Camion Mabo Amos - Inspections PEP	1 862.60 \$
#36781	Claire St-Pierre - Entretien ménager	900.00 \$
#36782	Intermarché Barraute - Aréna/Hotel de ville	710.66 \$
	Mécanique Gélinas - Essence Pic 003-Cube 01/Pic 006/Huile	
#36783	Cam 017/Sel	521.46 \$
#36784	Centre de rénovation Barraute - Cert. Cadeau	50.00 \$
#36785	Hydro-Québec - Aréna	7 110.24 \$
#36786	Télébec - Inscription annuaire	26.81 \$
#36787	Réseau Biblio de l'A-T - Roman non retourné	43.20 \$
#36788	Nortech - Renouvellement nom de domaine 2023-2024	344.93 \$
#36789	Offroy.ca - Système téléphonique	247.01 \$
#36790	Zip Lignes - Lettrage camion Cam 017/Pic 007/Pic 005	106.87 \$
#36791	Strongco - Huile transmission Mac 005	212.36 \$
#36792	Équipements Nordmax - Entretien Mac 003	820.91 \$
#36793	Beaulieu Construction SM - Toiture bibliothèque	20 580.53 \$
#36794	Buro Plus Gyva - Fourniture de bureau	28.27 \$
#36795	Harnois Énergies - Dièsel	1 588.15 \$
#36796	Manufacture Sling-Chocker - Inspection chaines/Outils garage	640.58 \$
#36797	Millaire & Godbout - Outils garage/Urée Cam 017/	811.82 \$
#36798	Autobus Maheux - Transport	50.36 \$
#36799	Revenu Québec - DASP avril 2023	21 124.88 \$
#36800	Agence du revenu du Canada - DASF avril 2023	7 923.15 \$
#36801	Ville d'Amos - Enfouissement	10 572.24 \$
#36802	Corporation du Mont-Vidéo - Aide financière	35 000.00 \$
#36803	SPI Sécurité - Gants	178.88 \$
#36804	Lapierre Réfrigération - Entretien réfrigérant aréna	727.22 \$
#36805	Art Graphique - Chèques	314.92 \$
#36806	Profertil - Traitement pelouse	4 520.00 \$
#36807	Ville de Rouyn-Noranda - Formation pompiers	401.07 \$

#36808	Centre de rénovation Barraute - Transport/Aréna/Comité d'embellissement/ Garage/Caserne/Cert. Cadeau	2 576.59 \$
#36809	ADMQ - Formation mairesse	143.72 \$
#36810	Guylaine Gallant - Remb. Une semaine camp de jour	85.00 \$
#36811	Visa Desjardins - Canva/It Cloud/Souper rencontre OMSC	131.25 \$
#36812	Les industries Harnois - Poincon et goutteur	66.62 \$
#36813	Vidéotron - Bibliothèque/Hotel de ville	114.86 \$
#36814	Vidéotron -Aréna/Caserne	172.36 \$
#36815	Globnor - Filtre huile/Huile Stiga	88.17 \$
#36816	Hydro-Québec - Éclairage public/Parc/Pompasse	2 110.21 \$
#36817	Usinage Lacroix - Garage	122.54 \$
#36818	Brandt Tractor - Entretien Mac 002	765.89 \$
#36819	Hydraulique Val-d'Or - Entretien Mac 002	221.64 \$
#36820	MRC de la Vallée-de-l'Or - Recyclage	2 163.99 \$
#36821	Jean-Charles Therrien - Gants	18.39 \$
#36822	Bell Mobilité	488.40 \$
#36823	H2 Lab - Analyse d'eau	511.07 \$
#36824	Hydro-Québec - Garage/Mont-Vidéo/Pompasse	1 697.86 \$
#36825	Limerie R.D. Viens - Limage couteaux Zamboni	367.92 \$
#36826	Bigué & Bigué, Avocats - Cour pénale	429.78 \$
#36827	Pages Jaunes - Frais de communication	57.04 \$
#36828	GLS - Transport	19.31 \$
#36829	Harnois Énergies - Dièsel	2 676.85 \$
#36830	Fedex Federal Express Canada - Frais de messagerie	174.28 \$
#36831	Éthier Avocats - Honoraires professionnels	916.89 \$
#36832	Duval Courchesne, Julie - Subv. Couches lavables	100.00 \$
#36833	Hydro-Québec - Caserne/Roulotte/Pompasse/Quai	877.07 \$
#36834	Ville de Rouyn-Noranda - Formation autosauvetage	172.46 \$
#36835	Vidéotron - Aréna/Garage UAP Inc. - Entretien Cam 011/Amortisseur Cam 008/Couche	249.91 \$
#36836	Garage	287.10 \$
#36837	Propane Élite - Propane Serre	476.79 \$
#36838	Les Entreprises Hardy - Essence Pic 007/Pic 003	422.61 \$
#36839	Dépanneur Béjamy - Aréna	264.40 \$
#36840	Ministre des Finances - Services de la Surêté	62 138.00 \$
#36841	Distribution Sogitex - Liquide lessive Caserne	276.38 \$
#36842	Pro-Portes - Photocell pour porte garage CNESST	461.05 \$
#36843	Josée Beauregard - Frais de déplacement	50.60 \$
#36844	Mario Lefebvre - Remb. Soins visuels et dentaires	1 440.00 \$
#36845	Laurence Tremblay - Frais de déplacement	125.00 \$
#36846	Municipalité de Barraute - Frais de poste	968.83 \$
#36847	Alarme Val-d'Or - Service technique Hotel de ville/Caserne	344.93 \$
#36848	Annulé	- \$
#36849	Publicité Marie C - Livrets enregistrement animaux	131.53 \$
#36850	Hydro-Québec - Pompasse/Éco-centre	952.36 \$
#36851	Norbell Électrique - Thermostat plaque aréna	224.61 \$
#36852	Salon Émeraude - Cert. Cadeau	15.00 \$
#36853	Julie Duval Courchesne - Subvention produit hygiène féminin	27.73 \$
#36854	Hydro-Québec - Biblio/Pompasse	2 991.06 \$
#36855	Sanimos - Heure roll off déchets/papier brique	1 083.64 \$
#36856	Buro Plus Gyva - Fourniture de bureau	608.07 \$
#36857	Géoposition Arpenteurs géomètres - Projet cadastrale	744.47 \$
#36858	Annulé	- \$
#36859	Ministre des Finances - Inscription au programme OW-2	125.00 \$
#36860	Pépinière Abbotsford - Achats d'arbres regroupés	11 665.43 \$
#36861	Ultramar Parkland Corporation - Aréna	895.20 \$
#36862	Transport RDR - Calcium	24 810.17 \$

#36863	Alarme Val-d'Or - Raccordement à la centrale Caserne	206.96 \$
#36864	Wolseley Canada - Aqueduc	473.02 \$
#36865	Les Entreprises Hardy - Essence Pic 005/Steega/Garage	235.16 \$
#36866	Hydraulique Val-d'Or - Entretien Cam 016	209.17 \$
	Salaires de mai 2023	51 403.01 \$

**Total**

**303 344.77 \$**

### **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

La mairesse informe les citoyens qu'une lettre sera envoyée aux propriétaires ayant une roulotte de voyage sur leur terrain vacant afin de mentionner qu'aucune amende sera émise et que le dossier est en vérification.

Les membres du Conseil expliquent les travaux prévus au Lac Fiedmont.

Un citoyen demande des documents concernant le pavage et le traitement qui a eu lieu sur le chemin du Lac Fiedmont.

### **SUIVI**

#### **ANALYSE DES COMPTES À RECEVOIR**

Mme Beauregard présente l'état des comptes à recevoir au 5 juin 2023.

#### **ÉTAT FINANCIER – AVRIL 2023**

L'état financier d'avril 2023 a été déposé.

#### **MAMH – PROLONGATION TECQ 2019-2024**

L'actuel Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) qui devait prendre fin au 31 décembre prochain est prolongé jusqu'au 31 décembre 2024. Le programme est ainsi renommé TECQ 2019-2024. Les travaux visant à renouveler la TECQ à partir de 2024 se sont amorcés et se poursuivront au cours des prochains mois. Des informations à cet égard nous seront transmises dès que possible.

#### **SAYONA – BORNES DE RECHARGE**

Les membres du Conseil acceptent les deux (2) bornes de recharge. Elles seront installées au garage municipal et à l'Hôtel de ville avec un minuteur. Les bornes pourront être utilisées seulement le jour.

#### **MTQ – RADAR PÉDAGOGIQUE**

Dès l'ouverture d'une aide financière, nous déposerons l'achat d'un radar pédagogique.

#### **RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DU QUÉBEC - PRÉSENTATION**

À la demande de plusieurs employés, la municipalité vérifiera auprès de la MRC d'Abitibi pour une présentation d'information sur le régime de retraite des employés municipaux. Une capsule vidéo est en fabrication.

#### **NOUVELLES EXIGENCES – MATIÈRES RECYCLABLES**

Une nouvelle exigence sur la cueillette des matières recyclables a été déposée auprès de Éco Entreprises Québec. Une entente-cadre entre ÉEQ et la MRC d'Abitibi a été proposée. D'autres informations viendront suite à notre participation à des rencontres.

#### **SKATEPARK**

Les travaux d'excavation auront lieu la fin de semaine du 9, 10 et 11 juin prochain et la réalisation du Skatepark est prévue vers le 10 juillet 2023.

#### **MARCHÉ PUBLIC**

Les kiosques du Marché public auront lieu à tous les vendredis de 13 h à 17 h du 23 juin au 15 septembre 2023 en face de l'église.

## CNESST – ATELIER D'ÉCHANGE SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

Le 13 juillet prochain à 11 h, les employés municipaux participeront à un atelier d'échange sur la santé et la sécurité du travail. Une présence sera obligatoire.

### SUIVI DES DOSSIERS DES CONSEILLERS

#### M. MICHEL GAGNON, DISTRICT # 1

Le 18 mai dernier avait lieu la journée maillage où environ 7 entrepreneurs sont venus visiter les représentants de Sayona afin d'offrir leurs services. Les 25 et 26 mai dernier avait lieu le rassemblement des élus. Divers sujets et informations ont été discutés. La semaine prochaine, une rencontre est organisée avec notre député d'Abitibi-Ouest, Mme Blais. L'atelier de travail de Sayona est reporté.

#### M. GUY GIGNAC, DISTRICT # 3

L'assemblée générale annuelle a eu lieu aujourd'hui avec le comité d'embellissement et un siège est vacant. Le comité de Serres et Jardins est prêt pour leur Marché public.

#### MME MANON PLANTE, DISTRICT # 5

Un petit goûter a été servi en guise de remerciement des bénévoles en aide à domicile. Environ quarante (40) personnes ont participé. Le comité Unijoie a trouvé un local localisé au presbytère.

### DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER

Mme Beaugard dépose les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022.

### MUNICIPALITÉ DE LA CORNE – ENTENTE NIVELAGE DE LA ROUTE DU LITHIUM

Vu le manque de matière MG-20, les membres du Conseil décident d'attendre avant d'accepter cette entente.

2023-0605-105

### DHC AVOCATS – RENOUELEMENT FORFAIT TÉLÉPHONIQUE

Attendu que la Municipalité de Barraute possède un forfait téléphonique avec DHC Avocats qui vient à échéance le 1<sup>re</sup> juin prochain ;

Attendu que ce forfait consiste à pouvoir les consulter pour toutes questions en droit municipal, peu importe le nombre de question ;

Attendu que ce renouvellement couvrira la période du 1<sup>er</sup> juin 2023 au 31 mai 2024 ;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Michel Gagnon et unanimement résolu d'autoriser la directrice générale à renouveler notre entente avec DH Avocats au montant de 500 \$ taxes en sus pour la période du 1<sup>re</sup> juin 2023 au 31 mai 2024.

2023-0605-106

### VENTE DE TERRAINS 6 421 610-P ET 6 453 891-P

Attendu que Gestion Tommy Guillemette, représenté par Tommy Guillemette, a transmis une demande à la Municipalité de Barraute pour l'achat des terrains portant le cadastre 6 421 610-P et 6 453 891-P situé sur la Route 397 Sud ;

Attendu qu'un montant de 31 681,96 \$ plus les taxes lui sera facturé, représentant 63 363,91 pieds carrés à 0,50\$/pied carré ;

Attendu qu'un acompte devra être versé lors de la signature de la promesse d'achat et sera déduit lors de la facture finale ;

Attendu qu'une clause a été ajoutée disant que le promettant-acquéreur renonce expressément aux caractérisations de sols nécessaires et recommandés sur

l'immeuble et qu'il prend tous à ses risques et périls auprès des divers ministères ;

Attendu que les frais de contrat notarié seront à la charge de l'acquéreur, de même que toutes TPS et TVQ exigibles ;

Il est proposé par M. Michel Gagnon, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute accepte de vendre à Gestion Tommy Guillemette les terrains portant les cadastre 6 421 610-P et 6 453 891-P au montant de 31 681,96 \$ plus les taxes et de nommer Mme Josseline Lepage, mairesse et Mme Josée Beauregard, directrice générale soient et sont par la présente autorisées à signer l'acte de vente pour et au nom de la Municipalité de Barraute.

2023-0605-107

#### **CNESST – RAPPORT D'INTERVENTION GARAGE MUNICIPAL**

Attendu que suite à la visite d'une inspectrice en santé et sécurité du travail, nous avons reçu le rapport d'intervention RAP1423941 daté du 3 mai dernier ;

Attendu que des corrections sont à apporter dans des délais prescrits ;

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute a l'obligation d'effectuer les correctifs apparaissant dans notre rapport d'intervention dans les délais prescrits.

2023-0605-108

#### **CNESST – RAPPORT D'INTERVENTION ARÉNA**

Attendu que suite à la visite d'une inspectrice en santé et sécurité du travail, nous avons reçu le rapport d'intervention RAP1424121 daté du 5 mai 2023 ;

Attendu que des corrections sont à apporter dans des délais prescrits ;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute a l'obligation d'effectuer les correctifs apparaissant dans notre rapport d'intervention dans les délais prescrits.

2023-0605-109

#### **MODIFICATION À LA POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES – MISE À JOUR DE L'ÉCHELLE SALARIALE - ADL**

Attendu que les membres du Conseil désire faire une mise à jour de l'échelle salariale de l'agent de développement local dans la Politique de ressources humaines pour les années 2023 et 2024 ;

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute apporte un changement à la hausse aux taux salarial de l'agent de développement local pour les années 2023 et 2024.

2023-0605-110

#### **MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION - APPUI**

Considérant que la Municipalité de La Présentation appuie via sa résolution 68-04-23 la municipalité de Saint-Gervais dans sa demande que le gouvernement du Québec et les ministères ayant un lien avec les municipalités bonifient les différents programmes de subvention et d'aide aux municipalités pour atténuer les impacts de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Jérôme Petit et unanimement résolu :

D'appuyer les municipalités de La Présentation et de Saint-Gervais et de demander au gouvernement du Québec de bonifier les différents programmes de subvention et d'aide aux municipalités afin d'atténuer les impacts de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt, et ce, dans le but de soutenir les investissements nécessaires au développement et au rayonnement des communautés ;

De transmettre la présente résolution au gouvernement du Québec, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, au ministère de la Famille, au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, au ministère des Transports et de la Mobilité durable, à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec, aux députés provinciaux du territoire et aux municipalités membres de la MRC.

2023-0605-111

### **CLSC DE BARRAUTE**

CONSIDÉRANT QUE les CLSC sont la porte d'entrée dans le réseau de la santé et des services sociaux ;

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer des services de proximité, particulièrement dans un milieu défavorisé ;

CONSIDÉRANT l'accroissement des besoins en santé mentale pour tous les types de clientèle ;

CONSIDÉRANT QU' auparavant il y avait 3 postes d'infirmières temps complet pour répondre aux besoins de la population et que ces postes ont été abolis ;

CONSIDÉRANT QUE les services de soins à domicile pour le secteur de Barraute et le secteur des Coteaux se font à partir d'Amos ;

CONSIDÉRANT QUE l'école secondaire et primaire de Barraute n'ont plus d'infirmière scolaire et que les étudiants sont référés en santé courante ;

CONSIDÉRANT QU' il est crucial de tenir les services essentiels à la population, et que nous sommes persuadés que le service de santé courante est un service essentiel ;

CONSIDÉRANT l'augmentation du vieillissement de la population et la hausse des services sollicités ;

CONSIDÉRANT QUE le Pavillon d'hébergement de Barraute abrite 34 personnes âgées semi-autonomes ayant des besoins de services de santé ;

CONSIDÉRANT la hausse de la population barrautoise depuis 2017 et que les services de santé et sociaux sont grandissants ;

CONSIDÉRANT la distance de 50 km à parcourir avant avoir accès à un service de santé ;

CONSIDÉRANT l'inquiétude qui plane tant qu'à la poursuite des services offerts par le CISSSAT au CLSC de Barraute ;

CONSIDÉRANT QU' il est capital que la population ait accès à des services de santé et sociaux de proximité particulièrement dans un milieu défavorisé ;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Jérôme Petit et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute demande au Centre de santé des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue de maintenir le service de la santé et des services sociaux courants au point de service de Barraute. La décision prise par le CISSSAT de réduire considérablement les services a des impacts négatifs majeurs sur la santé physique et psychologique de la population du secteur de Barraute et du secteur des Coteaux.

2023-0605-112

### **ENGAGEMENT DE M. POULIN, DIRECTEUR ADJOINT AUX TRAVAUX PUBLICS / INSPECTEUR / COORDONNATEUR INCENDIE**

Attendu que les membres du Conseil ont pris connaissance des recommandations des membres du comité de sélection et reconnaissent que la démarche effectuée a été réalisée conformément à leurs attentes et dans le respect des règles d'éthique en vigueur ;

Attendu que les membres du Conseil procèdent à l'embauche de M. Poulin au sein de

notre équipe municipale ;

Attendu qu' un salaire lui sera versé selon la Politique de ressources humaines à l'échelon 3 en tant que directeur adjoint aux travaux publics pour sa période de probation ;

Attendu qu' après trois (3) mois de service, avec satisfaction, une augmentation à l'échelon 4 ainsi que les assurances collectives et les assurances dentaires et visuelles lui seront offerts ;

Attendu que la date d'embauche a été le 5 juin 2023 ;

Attendu que son horaire de travail sera de 40 heures par semaine jusqu'au 2 septembre 2023 et après cette date, il prendra aussi les fonctions de coordonnateur incendie pour un 10 heures supplémentaires payées ;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Jérôme Petit et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute confie le poste de directeur adjoint aux travaux publics et inspecteur municipal à M. Frédéric Poulin selon les conditions salariales mentionnées ci-haut.

2023-0605-113

#### **ENGAGEMENT DE MME LEROY, AGENTE DE DÉVELOPPEMENT LOCALE**

Attendu que la Municipalité de Barraute a publié une offre d'emploi en tant qu'agent de développement local ;

Attendu que suite à une entrevue, en collaboration avec le Comité de développement économique, il a été convenu de procéder à son embauche ;

Attendu qu' un salaire lui sera versé selon la Politique de ressources humaines à l'échelon 5 en tant qu'agente de développement local ;

Attendu qu' après trois (3) mois de service, avec satisfaction, les assurances collectives ainsi que les assurances dentaires et visuelles lui seront offertes ;

Attendu que la date d'embauche est prévue pour le 19 juin 2023 ;

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute confie le poste d'agente de développement local à Mme Caroline Leroy selon les conditions salariales mentionnées ci-haut.

2023-0605-114

#### **BRIGADE DES POMPIERS DE BARRAUTE – CAMION-CITERNE MUNICIPALITÉ DE CHAMPNEUF**

Attendu que la Municipalité de Barraute possède un camion-citerne à la caserne de la Municipalité de Champneuf ;

Attendu que ce camion-citerne sert à apporter une quantité d'eau supplémentaire et les pompiers de Champneuf peuvent intervenir plus rapidement vu la proximité ;

Attendu que ce camion n'est plus conforme au schéma de la sécurité incendie ;

Attendu que la Municipalité de Barraute défraye, depuis plusieurs années, les frais d'immatriculation, d'assurances et de vérification mécanique malgré le peu d'utilisation ;

Attendu que nous avons reçu des factures rétroactives depuis janvier pour un montant de 200,00 \$ mensuellement pour les frais d'entretien de la caserne ;

Attendu que les membres du Conseil ainsi que la Brigade des pompiers de Barraute est en désaccord avec ses factures d'entretien et que si nous devons défrayer ses frais, la municipalité se verra dans l'obligation d'aller chercher le camion-citerne ;

Attendu qu' il serait plutôt préférable de facturer la Municipalité de Rochebaucourt-La



Morandière puisqu'eux utilise ce service ;

Il est proposé par M. Michel Gagnon, secondé par M. Jérôme Petit et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute avec la Brigade des pompiers de Barraute désire soit de facturer au Secteur des Coteaux tous les frais d'assurances, d'immatriculation et de vérification mécanique de ce camion-citerne ou sinon nous nous verrons dans l'obligation d'aller chercher le véhicule.

2023-0605-115

**ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA GESTION DES CONSTATS D'INFRACTION ET AUTORISATION DE PARTICIPER À UNE DEMANDE D'OFFRE DE PRIX AUPRÈS DE FIRME D'AVOCAT**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Barraute a différents règlements municipaux qui s'appliquent sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Barraute émet des constats d'infraction ou par l'intermédiaire de la Sûreté du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Amos a le personnel requis pour faire la gestion des constats d'infraction ;

CONSIDÉRANT QUE depuis plusieurs années, une entente sur la gestion des constats d'infraction existent entre les municipalités de la MRC d'Abitibi et qu'il y a lieu de la mettre à jour ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Michel Gagnon, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu :

- De conclure une entente relative à la gestion des constats d'infraction avec la Ville d'Amos ;
- D'autoriser le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité de Barraute, ladite entente donnant effet à la présente résolution ;
- D'autoriser la Ville d'Amos d'aller en demande de prix au nom de la Municipalité de Barraute auprès de firme d'avocat pour représenter les intérêts de la municipalité.

**VENTE DE DIVERS TERRAINS**

Les membres du Conseil demande de faire un appel à tous pour vendre tous les cadastres à Barville appartenant à la municipalité. Cette vente devra inclure tous les terrains (en lot) situé à Barville. Ce sujet sera déposé à la séance d'août.

2023-0605-116

**HYDRO-QUÉBEC – SUBVENTION POUR LUMINAIRES PARC DE LA FOIRE**

Attendu que suite à la conception et construction du parc de planche à roulette, il serait préférable d'y installer des luminaires ;

Attendu que la Municipalité de Barraute serait exigible au Programme Solutions efficaces pour une aide financière jusqu'à 75 % ;

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par Joël Jobin et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute dépose un projet pour le changement et l'ajout de luminaires pour le parc de la Foire auprès du Programme Solutions efficaces d'Hydro-Québec.

**VARIA**

**FEUX DE FORÊT**

La mairesse assure les citoyens que nous surveillons à tous les jours les feux de forêt présents sur le territoire. Des rencontres journalières avec tous les ministères sont prévues.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Un citoyen informe la municipalité de surveiller car des arbres morts sur les terrains privés peuvent être dangereux.

2023-0605-117

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Jérôme Petit de lever la présente assemblée à 21 h 02.

---

Mme Josseline Lepage  
Mairesse

---

Mme Josée Beaugard  
Directrice générale